

Communiqué de presse

Vendredi 16 octobre 2025

LANJOUAN 2 : UNE DYNAMIQUE D'IMPLANTATION CONFIRMÉE

Au nord de Lamballe-Armor, le Parc d'Activités de Lanjouan 2 poursuit sa montée en puissance.

Inauguré initialement avec 19 lots, le parc a connu une première phase de commercialisation en 2019 pour sa partie artisanale. L'ensemble du secteur a progressivement évolué pour atteindre aujourd'hui un total de 20 lots. À ce jour, **18 entreprises sont installées** sur le site, réparties entre la partie commerciale et la partie artisanale.

Des réalisations concrètes

Une nouvelle étape a été franchie avec la cession portant sur l'implantation de l'entreprise EGUEN CHARPENTE, assortie de la création de deux cellules locatives sur le lot n°5 (environ 2 500 m²), situé entre AMPRO TEC et la Brasserie DELAUNAY.

Un panneau de commercialisation est en place sur le lot 10 du PA de Lanjouan 2. Le terrain a été cédé fin 2022 pour un projet comprenant un bâtiment de stockage et des cellules.

Prochaines étapes (calendrier prévisionnel)

Aux abords du giratoire de la RD768 :

- Lot 11b (2 500 m²) – Carrosserie RAULT : terrain cédé en 2023, permis de construire délivré ; la signature de l'acte définitif est attendue entre fin 2025 et début 2026.
- Lot 11a (1 736 m²) – Projet de PME industrielle : option en cours ; opération envisagée entre fin 2025 et début 2026.

Un site déjà attractif

À ce jour, 18 entreprises sont installées sur le parc (parties commerciale et artisanale confondues).

La demande d'implantation reste soutenue. Les équipes d'aménagement optimisent le découpage des parcelles et accompagnent les entreprises pour répondre au mieux aux besoins.

Une réserve foncière stratégique

Il reste un foncier de 2 hectares au nord-est du Parc d'Activités de Lanjouan 2, permettant d'accueillir de futurs projets d'entreprises. Les modalités de découpage et de commercialisation sont adaptées en fonction des projets.

Emplois

Le nombre d'emplois créés spécifiquement sur Lanjouan 2 est en cours de consolidation. Une actualisation sera communiquée lors des prochaines étapes de commercialisation.

Déclarations

« Nous recevons de nombreuses demandes d'entreprises locales », souligne Thierry Andrieux, en charge de l'économie pour l'Agglomération. « Notre objectif est de découper les terrains restants pour répondre au maximum à ces demandes. L'optimisation foncière, tant dans le découpage que dans les projets des entreprises, sera déterminante pour la suite de l'opération. »

Contact presse

Florence Baëhl

florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh